

## QUESTIONNAIRE

A la lumière des quelques éléments précédents, les DV doivent essayer de répondre de façon claire et concise aux questions suivantes :

- 1) Quels sont les effectifs et la composition socio-professionnelle de la ville ?
- 2) Quels sont les secteurs d'activité et les instruments (bulletin lycéen, feuille de boîtes, régularité) ?
- 3) Quelles sont les formes d'apparition de la Ligue ? ventes de Rouge (nombre, points de vente) ? réunions publiques ? écoles de formation ouvertes ?
- 4) Quel est le bilan des activités universitaires ? Y a-t-il eu un SR ? avec qui ? qu'est-il devenu ? Y a-t-il un début d'activité FSI ? avec qui ? Avez vous pris des initiatives unitaires (par exemple contre la répression, sur l'emploi) ? avec qui ?
- 5) Intervenez vous dans un GD de l'EE ? Quelles sont les activités ou l'écho du GD ?
- 6) Quel a été l'écho des campagnes nationales ? les résultats ? comment les avez vous menées ?
- 7) Avez vous eu des expériences de lutte dans la jeunesse ? Lesquelles ? quelles sont les rapports entre vos secteurs d'activité ?
- 8) Remarques de votre crû sur le problème.

Les villes concernées doivent répondre dans un délai de quinze jours après la réception du texte en respectant le numérotage des questions afin de faciliter la synthèse.

Salutations révolutionnaires.  
Jébrac.



Non seulement à l'occasion des grandes campagnes (armée, commune), mais aussi dans l'activité quotidienne. Ainsi Auxerre a d'emblée choisi d'axer son travail d'entreprises sur les secteurs (SNCF, Santé) où l'organisation du travail de branche est assez avancée pour qu'il soit possible de bénéficier d'une expérience accumulée. Ce faisant, les camarades d'Auxerre ne se sont pas attaqués frontalement à une intervention sur l'entreprise métallurgique Fruehauf qui est la boîte la plus importante et où le PCF est le mieux implanté.

UNE NOUVELLE COLLECTION :

**qu'est ce que ?**

- numéro 1 : LE CHOMAGE
- numéro 2 : L'INFLATION
- numéro 3 : LA LUTTE DE CLASSES
- numéro 4 : L'ETAT

brochures de formation élémentaire

chaque brochure : un franc